

Le quatrième point est peut-être le plus important. Il s'agit du climat d'incertitude et d'inquiétude qui règne sur notre marché à cause des importations américaines qui nous arrivent maintenant. La conséquence la plus grave de cette instabilité est la nette possibilité qu'on se sente de moins en moins encouragé à demeurer dans l'industrie bovine partout au Canada et il en résulterait inévitablement une diminution du cheptel et une hausse du prix du bœuf pour les consommateurs. Il existe un autre facteur précis qui joue présentement au détriment de l'industrie bovine. Je veux parler de la suppression des ristournes des droits de douane sur le bœuf alors que ce mécanisme fonctionne présentement à l'égard de divers genres et qualités de bovidés qui sont exportés du Canada et importés au Canada. Les éleveurs de bétail demanderont aux ministères compétents du gouvernement d'examiner l'équité de ces ristournes des droits de douane.

Avant de terminer, je voudrais aborder un aspect à plus long terme de la politique agricole qui concerne actuellement les éleveurs.

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Je suis désolé d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué en vertu de l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui est expiré.

[Français]

**M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le président, je vois qu'il me reste à peine cinq minutes, et je ne prévoyais pas que ce serait moi qui aurais à tirer les conclusions et à clore ce débat. Toutefois, je pourrais dire qu'aujourd'hui nous avons eu l'occasion de parler d'agriculture. Depuis plusieurs semaines, pour ne pas dire plusieurs mois, nous n'avons pas eu l'occasion, à la Chambre, de tenir un long débat sur cette industrie, que je considère comme essentielle pour notre sécurité alimentaire.

On comprendra que dans quelques minutes, il est très difficile de couvrir un sujet aussi vaste et aussi complexe que celui de l'agriculture, et l'on ne peut certes pas en faire une analyse en profondeur durant une si courte période de temps.

Je voudrais tout au plus, monsieur le président, faire remarquer à la Chambre, ayant siégé ici au cours des huit dernières années, qu'il ne s'est pas écoulé de semaines, ni même de jours sans qu'on assiste, à la Chambre, à des débats accrimonieux sur l'agriculture, tant au cours de la période des questions orales, qu'au cours de la présentation de budgets ou de projets de loi gouvernementaux.

Monsieur le président, jusqu'à il y a à peine un an, nous tenions des débats sur l'agriculture. C'était sur les grains mouillés au cours d'une mauvaise récolte un certain automne, ou bien sur un manque de wagons. C'était parce que les prix étaient beaucoup trop bas ou bien parce qu'il n'était pas possible d'exporter et qu'on devait accumuler de très grands stocks. Et je pourrais allonger indéfiniment cette liste de sujets et de griefs qui étaient soulevés dans cette enceinte.

Toutefois, aujourd'hui, monsieur le président, si l'on se reporte à la situation qui existait il y a plus d'un an, on se rend compte que pendant une année, on a à peine effleuré le sujet de l'agriculture à la Chambre. Pourquoi? Parce que l'agriculture, au Canada, au cours de cette dernière année, a connu un essor remarquable, parce que le sort des agriculteurs s'est amélioré. C'est pourquoi les députés de

### Agriculture

l'opposition qui reconnaissant eux-mêmes cette situation, ont mis fin aux critiques qu'ils adressaient souvent avec raison au gouvernement.

La motion, dont nous discutons aujourd'hui, celle de l'honorable député de Crowfoot (M. Horner), que nous connaissons bien, à cause de ses nombreuses interventions en cette enceinte, constitue la preuve du fait que je viens de mentionner, savoir que l'agriculture se porte bien, non pas parfaitement bien—je le dis immédiatement—mais beaucoup mieux qu'elle ne s'est jamais portée. C'est justement le libellé de cette motion que nous débattons aujourd'hui, qui constitue la meilleure preuve de cet avancé. Il est tellement général que l'on pourrait presque y parler de la température!

Le député de Crowfoot n'a pas trouvé un point précis sur lequel il pouvait attaquer le gouvernement en ce qui a trait aux mesures agricoles. Il a tout au plus parlé de la nouvelle politique relative aux grains de provende. Je voudrais, en quelques secondes, toucher ce point et appuyer l'honorable ministre de la Justice, responsable de la Commission canadienne du blé (M. Lang), qui disait, par exemple, que l'objectif de cette mesure, c'était l'équité.

Nous de l'Est, pas plus d'ailleurs que les agriculteurs de la Colombie-Britannique, n'avons demandé et escompté un prix moindre en ce qui a trait aux grains de provende, si cela représentait des pertes pour les agriculteurs des Prairies.

Nous sommes solidaires en tant que Canadiens, et surtout en tant qu'agriculteurs. Dans l'Est, nous sommes solidaires des agriculteurs de l'Ouest, parce que nous sommes solidaires dans une seule économie canadienne. Nous voulons encore une fois dire, à la Chambre que ce que nous voulons, c'est uniquement, la justice, et une chance égale pour tous.

Sur cette base, nous sommes disposés à appuyer toute proposition valable qui permettrait d'atteindre cette équité. Je vois que mon temps de parole est déjà sur le point d'être écoulé. Tout n'est pas parfait, et je suis le premier à la reconnaître. Au fait, j'ai certaines inquiétudes, par exemple, au sujet du manque d'approvisionnement auquel nous faisons face actuellement. La hausse du coût de la vie, la hausse des coûts de production dans le domaine de l'agriculture m'inquiètent également.

Mais toutes ces choses-là, je dois le reconnaître, monsieur le président, ne sont pas la faute des agriculteurs eux-mêmes. Ce n'est pas la faute des agriculteurs si nous éprouvons ces difficultés; les agriculteurs ont fait leur boulot et, aujourd'hui, en tant que Canadiens, en tant que députés, nous devons continuer à appuyer l'agriculture.

Je voudrais en terminant mes remarques rendre un hommage bien mérité à nos deux excellents ministres qui s'occupent de l'agriculture au Canada. En tant que Canadiens, nous devons les appuyer pour qu'ils fassent encore davantage, si possible.

[Traduction]

**M. l'Orateur adjoint:** Comme il est 10 h 30, je dois informer la Chambre qu'en conformité de l'ordre adopté aujourd'hui, les délibérations relatives à la motion sont terminées. La Chambre s'ajourne donc à 11 heures demain.

(A 10 h 31, la séance est levée d'office en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.)